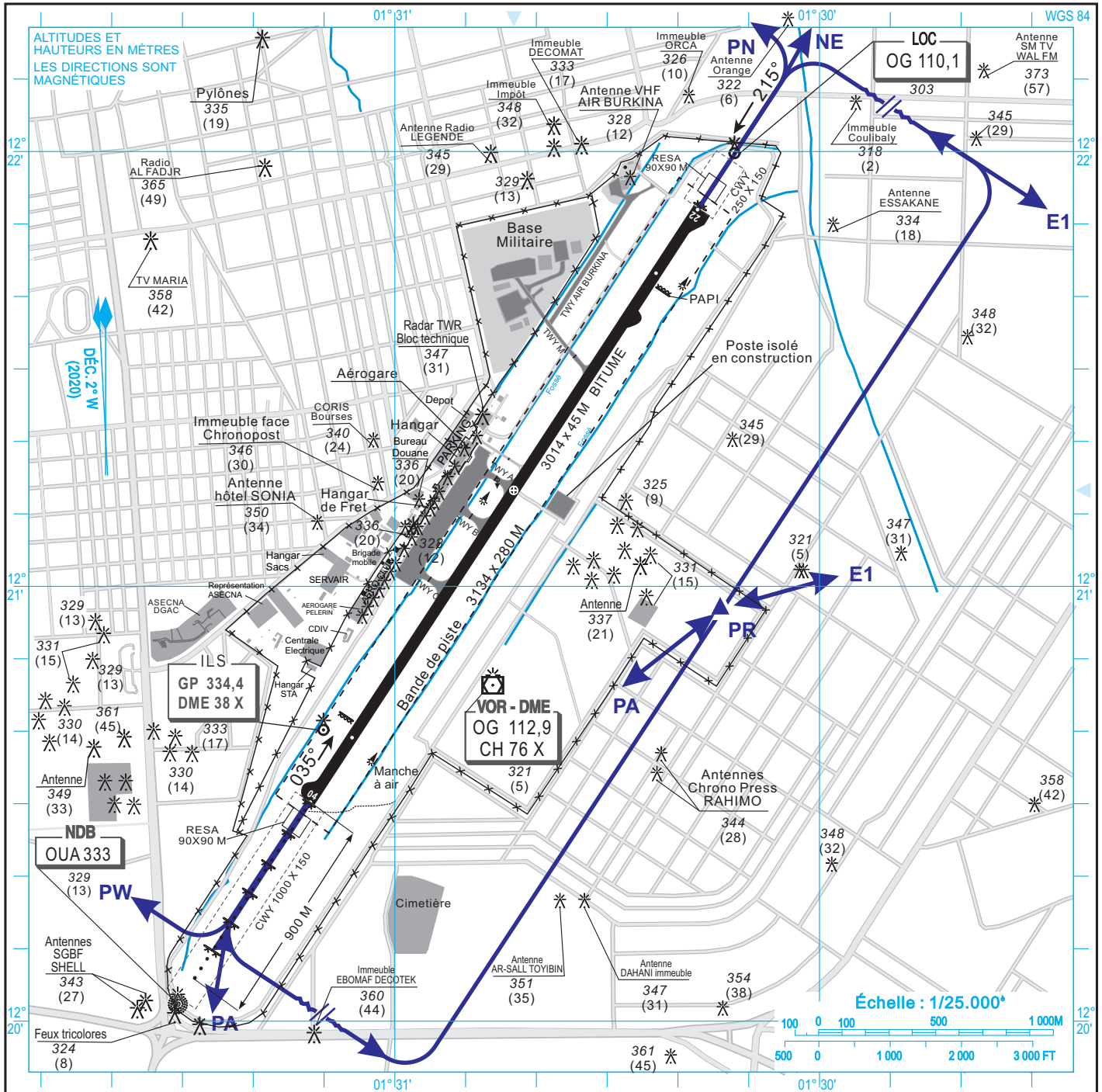


CARTE D'ATERRISSAGE A VUE - ASECNA



RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES SUR L'AIRE DE MANOEUVRE : Inutilisable hors piste
Nature piste : Bitume

RESTRICTIONS D'UTILISATION : - Aérodrome interdit aux aéronefs non munis de radiocommunications bilatérales. Tour de piste à droite QFU 04.
- Les aéronefs de plus de 40 tonnes doivent faire leur demi-tour sur les raquettes en bout de piste.
- Survol de la ville et de la présidence du Faso interdit sauf en suivant les cheminements VFR.
- Aéronefs au départ du QFU 22 désirant virer à gauche doivent maintenir l'axe de piste jusqu'à 5 NM du VOR/DME OG ou tourner avant le NDB OUA pour les VFRs suivant les cheminements VFR.

SÉCURITÉ INCENDIE : Niveau assuré : 8

ATELIERS : Transit CHECK : B 747 - DC 10
DC 8 - SE 210

INFORMATIONS AÉRONAUTIQUES : Documentation sur l'aérodrome

GARAGE AÉRONEFS DE PASSAGE : 600 M2 : AIR BURKINA - 475 M2 pour MIL
225 M2 : Aéro -Club

RAVITAILLEMENT : AVGAS 100 LL - JET A1

TRANSPORTS VERS LA VILLE : Taxis O/R - Voitures de location

NOTES : Piste bitumée utilisable par B 747
Balisage de nuit électrique O/R à DFFDYDYX

Pluies : Mai à Septembre

CORRECTIONS : Mise à jour des données d'aérodrome